



## **GRAND THEATRE DE VERVIERS**

### **UNE ETAPE IMPORTANTE : LA PROCEDURE DE PATRIMOINE**

**POINT PRESSE – 17 DECEMBRE 2020**

## UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE DANS LE DOSSIER DE RESTAURATION

Ce mercredi 16 décembre la Ville de Verviers a reçu le procès-verbal final de la procédure de Patrimoine relative à la restauration du Grand-Théâtre. Ce document est l'aboutissement de la longue procédure de patrimoine entamée depuis plusieurs années (avec un nouveau départ en octobre 2019) et clôturée par une réunion plénière du Comité d'accompagnement tenue ce lundi 14 décembre 2020 sur la scène même du Grand-Théâtre.

Cette étape de la « procédure patrimoine » **très importante et particulièrement complexe** dans le cadre d'un bâtiment classé comme patrimoine exceptionnel a vu le Comité d'accompagnement réunissant l'Agence wallonne du Patrimoine, la Commission des Monuments, Sites et Fouilles et la Fédération Wallonie-Bruxelles, approuver l'ensemble des propositions patrimoniales des auteurs de projet. Ceux-ci ont déjà dû produire à ce stade des documents extrêmement pointus en matière d'exécution (restauration ou remplacement des menuiseries intérieures et extérieures, revêtement de sol dans les différents espaces, nouveau parterre mobile et nouveaux fauteuils, restauration des décors peints, raccordement entre le Grand-Théâtre et son extension).

L'obtention de ce procès-verbal final permet de passer à l'étape suivante, celle du permis d'urbanisme qui devrait être introduit dans le mois. Une fois que le permis d'urbanisme aura été obtenu et les différents cahiers des charges finalisés, l'autorité communale pourra approuver les documents du stade « Projet » et les documents des différents marchés à lancer. Le projet pourra dès lors être introduit auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 3ème et avant dernière étape de la procédure avant la demande d'accord ferme.

Ce résultat est la résultante d'un travail d'équipe remarquable, entre les équipes de la Ville de Verviers, le Bureau d'Architecture L'ESCAUT et l'ensemble des autorités concernées (et citées ci-dessus).

Ce mois de décembre a également vu la Ministre du Patrimoine libérer la quatrième tranche (1.300.000 €) de la subvention pour la restauration du Grand-Théâtre tel que prévu dans l'Accord-cadre de 2017 entre la Ville et la Région wallonne d'un montant total de 13.000.000€.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS...**

**Service Culture – Jean-François Potelle**

087 325 394

[jean-francois.potelle@verviers.be](mailto:jean-francois.potelle@verviers.be)

**Cellule Communication – Angélique Koop**

087 326 064 – 0484 599 367

[communication@verviers.be](mailto:communication@verviers.be)